



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

**Dictionnaire Historique, Ou Histoire Abrégée Des
Hommes Qui Se Sont Fait Un Nom Par Le Génie, Les
Talens, Les Vertus, Les Erreurs**

Depuis Le Commencement Du Monde Jusqu'à Nos Jours

[I - K - L]

Feller, François-Xavier de

Liège, 1797

LES

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60928](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60928)

LES

LE ROUX, LEROY, voyez lettre R.

LERUELZ, voyez LAIRUELS.

LESBONAX, philosophe de Mitylene au 1er. siecle de l'ere chrétienne, enseigna la philosophie dans cette ville avec beaucoup d'applaudissement. Il avoit été disciple de Timocrate; mais il corrigea ce qui lui paroissoit trop austere dans les mœurs & dans les leçons de son maître. Sa patrie fit tant de cas de lui, qu'elle fit frapper sous son nom une médaille, qui avoit échappé jusqu'à nos jours aux recherches des antiquaires. Cary, membre de l'académie de Marseille, l'ayant recouvrée, la fit connoître dans une Dissertation curieuse, publiée en 1744, in-12, à Paris, chez Barois. Lesbonax avoit mis au jour plusieurs ouvrages, mais ils ne sont pas parvenus jusqu'à nous. On lui attribue néanmoins : I. Deux *Harangues*, que nous avons dans le Recueil des *Anciens Orateurs* d'Alde, 1513, 3 tom. in-fol. II. *De figuris Grammaticis* avec Ammonius, Leyde, 1739, 2 part. in-4°. Potamon, son fils, fut un des plus grands orateurs de Mitylene.

LESCAILLE, (Jacques) poète & imprimeur Hollandois, natif de Geneve, fit des vers heureux, & donna des éditions très-nettes & très-exactes. L'empereur Léopold l'honora en 1663 de la couronne poétique. Il mourut en 1677, à 67 ans.

LESCAILLE, (Catherine) surnommée la *Sapho Hollandoise* & la *Dixieme Muse*, étoit fille du précédent. Elle surpassa son pere par ses vers. Le libraire

LES 397

Ranck, son beau-frere, recueillit ses *Poésies* en 1728. On trouve dans cette collection plusieurs *Tragédies*, qu'on ne doit pas juger à la rigueur. Les regles y sont souvent violées; mais on y apperçoit de tems en tems des étincelles de génie. Elle mourut en 1711, à 62 ans.

LESCARBOT, (Marc) avocat au parlement de Paris, natif de Vervins, alla dans la Nouvelle-France ou Canada, & il y séjourna quelque tems. A son retour, il publia une *Histoire* de cette vaste partie de l'Amérique, dont la meilleure édition est celle de Paris en 1612, in-8°. Cette Histoire étoit assez bonne pour son tems; celle du Pere Charlevoix l'a entièrement fait oublier. Lescarbot aimoit à voyager; il suivit en Suisse l'ambassadeur de France, & il publia le *Tableau des XIII Cantons*, en 1618, in-4°, en vers fort plats & fort ennuyeux.

LESSHASSIER, (Jacques) avocat & substitut du procureur-général au parlement de Paris, sa patrie, né en 1550, mort en 1625, à 75 ans, lia amitié avec Pibrac, Pithou, Loisel, & d'autres savans hommes de son siecle. Pendant la guerre de la Ligue, il sortit de Paris pour suivre Henri IV. La plus ample édition de ses *Œuvres*, est celle de Paris en 1652, in-4°. Son petit *Traité de la liberté ancienne & canonique de l'Eglise Gallicane*, a été plus applaudi des Protestans que des Catholiques. Sa *Consultation d'un Parisien* en faveur de la république de Venise, lors de ses différends avec le pape Paul V, 1606, in-4°, lui valut une chaîne d'or.

LESCOT, (Pierre de) seigneur de Clagny & de Clermont, conseiller au parlement & chanoine de Paris, se rendit célèbre dans l'architecture, qu'il cultiva sous les regnes de François I & de Henri II. C'est à lui qu'on attribue l'architecture de la *Fontaine des Saints Innocens*, rue St.-Denis, admirée des connoisseurs pour sa belle forme, son élégante simplicité, ses ornemens sages & délicats, & ses bas-reliefs, dont le fameux Goujon a été le sculpteur. L'un & l'autre ont aussi travaillé de concert au Louvre. Il mourut à Paris, en 1578, âgé de 60 ans.

LESCUN, voy. FOIX, (Thomas de).

LESDIGUIERES, François de Bonne, duc de) né à St.-Bonnet de Champfaut, dans le Haut-Dauphiné, en 1543, d'une famille ancienne, porta les armes de fort bonne heure, & avec beaucoup de valeur. Ses grandes qualités pour la guerre le firent choisir par les Calvinistes, après la mort de Montrun, pour être leur chef. Il fit triompher leur parti dans le Dauphiné, & conquit plusieurs places. Henri IV, qui faisoit grand cas de lui, lorsqu'il n'étoit encore que roi de Navarre, lui donna toute sa confiance, lorsqu'il fut monté sur le trône de France. Il le fit lieutenant-général de ses armées de Piémont, de Savoie & de Dauphiné. Il remporta de grands avantages sur le duc de Savoie, qu'il défit aux combats d'Esparron en 1591, de Vigort en 1592, de Gresilane en 1597. Ses services lui méritèrent le bâton de maréchal de France

en 1608. Sa terre de Lesdiguières fut érigée en duché-pairie. Quelque tems après la mort de Henri IV, il servit utilement Louis XIII, contre les huguenots, dont les rebellions continuelles lui étoient enfin devenues odieuses. Il assiégea en 1621 St.-Jean-d'Angeli & Montauban. Ce grand général s'y exposa en soldat. Ses amis le blâmant de cette témérité : *Il y a soixante ans, leur dit-il, que les mousquetades & moi nous nous connoissons.* L'année d'après il abjura le Calvinisme à Grenoble, & reçut à la fin de la cérémonie, des mains du maréchal de Créquy son gendre, les lettres de connétable, *pour avoir toujours été vainqueur, & n'avoir jamais été vaincu.* En 1625 il prit quelques places sur les Génois; il se signala à la bataille de Bessagne, & fit lever le siege de Verue aux Espagnols. Les huguenots du Vivarais avoient profité de son absence pour prendre les armes; Lesdiguières parut, & ils tremblèrent. Ayant mis le siege devant Valence, il fut attaqué d'une maladie dont il mourut en 1626, à 84 ans. Sa réputation étoit si grande en Europe, que la reine Elizabeth d'Angleterre disoit, que *s'il y avoit deux Lesdiguières en France, elle en demanderoit un à Henri IV.* Les lecteurs qui voudront connoître plus particulièrement ce grand homme; peuvent consulter sa *Vie* par Louis de Videt, son secrétaire, in-fol., 1638: ouvrage curieux & intéressant, quoiqu'écrit d'une manière ampoulée. L'auteur ne dissimule point les vices de son héros, comme son avi-

dité pour les richesses, ses débâches publiques avec la femme d'un marchand, les mariages incestueux qu'il fit faire dans sa famille pour y conserver ses terres, &c.

LESDIGUIERES, voyez CRÉQUI (Charles).

LESLEY, (on prononce LELIE) *Leslaus*, (Jean) évêque de Ross en Ecosse, étoit d'une des plus nobles familles de ce royaume; il fut ambassadeur en 1571 de la reine Marie Stuart à la cour d'Angleterre, & y souffrit de grandes persécutions. Il rendit des services importants à cette princesse, & négocia pour sa liberté à Rome, à Vienne & dans plusieurs autres cours. Il fonda trois séminaires pour les Ecossois; l'un à Rome, l'autre à Paris & le troisieme à Douay, & exerça pendant sept ans les fonctions épiscopales dans le diocèse de Malines. Il mourut à Bruxelles le 31 mai 1596. On a de lui une Histoire d'Ecosse en latin, sous ce titre: *De origine, moribus & rebus gestis Scotorum*, Rome, 1578, 2 vol. in-4°. & quelques Ecrits en faveur du droit de la reine Marie & de son fils à la couronne d'Angleterre. Les Protestans ont accusé son Histoire de partialité; mais elle ne pouvoit manquer d'esfuyer ce reproche de leur part, à moins d'en retrancher les faits les plus vrais & les plus connus. Voyez KING.

LESLEY, (Charles) *Lelie*, évêque de Carlisle, mort en 1721, fut tout-à-la-fois zélé défenseur du Christianisme, & zélé partisan de la maison de Stuart. Il est auteur de plusieurs traités estimés des Anglicans.

I. *Méthode courte & facile contre les Déistes*, in-8°, traduite en latin, in-4°. II. *Méthode courte & facile contre les Juifs*; plus étendue que la précédente, & tirée en partie de l'ouvrage de Limborch, intitulé: *Amica collatio cum erudito Judæo* (voyez LIMBORCH). III. *Défense de la Méthode contre les Déistes*. IV. *Lettre sur le Dieu des Siamois*, Sontmonochodom. V. *Lettre à un Déiste converti*. VI. *La vérité du Christianisme démontrée*, dialogue entre un Chrétien & un Déiste, in-8°. VII. *Dissertation sur le jugement particulier, & sur l'autorité en matière de foi*. Tous ces écrits, excepté le 6e., traduits de l'Anglois en François par le P. Houbigant de l'Oratoire, ont paru à Paris l'an 1770 en un vol. in-8°.

LESMAN, (Gaspar) habile graveur en pierres fines, vivoit à la fin du 16e. siècle sous l'empereur Rodolphe II, dont il étoit valet-de-chambre. On lui doit la découverte d'un nouveau genre d'opérer, au moyen de laquelle la matière se trouve susceptible d'une infinité de travaux qu'on n'auroit osé tenter auparavant. C'est à cette pratique, conservée dans les fabriques de Bohême, qu'on doit ces ouvrages de verre, dont la délicatesse & le grand fini étonnent même les connoisseurs.

LESPARRE, voyez FOIX (Oder).

LESSEVILLE, (Eustache le Clerc de) de Paris, d'une famille noble, se signala tellement dans ses études, qu'il fut recteur de l'université de cette ville avant l'âge de 20 ans. Il devint docteur de la maison & société de Sorbonne, l'un des

aumôniers ordinaires du roi Louis XIII, conseiller au parlement, & enfin évêque de Coutances. Il s'acquit l'estime & l'amitié de ses diocésains, & fut l'arbitre des affaires les plus importantes de la province. Une connoissance profonde de la rhéologie & de la jurisprudence, le rendirent particulièrement recommandable. Cet illustre prélat mourut à Paris en 1665, pendant l'assemblée du clergé, à laquelle il étoit député.

LESSIUS, (Léonard) né à Brechtan, village près d'Anvers, en 1554, prit l'habit de Jésuite l'an 1572, & professa avec distinction la philosophie pendant 7 ans à Douay, & la rhéologie à Louvain, depuis l'an 1585 jusqu'en 1605. Il fit soutenir, de concert avec Hamelius son confrere, en 1586, des *Theses* qui paroissent opposées aux sentimens de S. Thomas. La faculté de théologie de Louvain censura 34 propositions tirées des *Theses* de Lessius. Elle crut voir que le Jésuite, en combattant le Baïanisme, s'étoit jeté dans le Sémi-Pélagianisme. Stapleton, professeur à Louvain, se déclara contre cette Censure dans une lettre à l'évêque de Middlebourg, insérée dans l'*Histoire des congrégations de Auxiliis* du P. de Meyer, p. 32. L'université de Douay se joignit à celle de Louvain. Il regne dans la censure de Douay un air de vivacité, qui montre un peu de passion. Lessius en ayant appelé à Rome, Sixte V fit examiner dans une congré-

gation la doctrine condamnée dans Lessius, & après un rigoureux examen, ses propositions furent déclarées *sana doctrinae articuli*. La censure fut cassée, & le jugement pontifical publié à Louvain, par ordre du nonce Octavio, évêque de Cajazzo en 1588. Quésnel & Gerberon publièrent chacun une Apologie historique de la Censure; mais ces deux Apologies furent condamnées par Innocent XII en 1697. Lessius fit déclarer pour lui les universités de Mayence, de Trèves & d'Ingolstadt. On peut voir ce qui regarde cette affaire, amplement détaillé par M. Habert, évêque de Vabres, dans son livre *De la Défense de la Foi sur la Grace*, chap. 14, §. 3. On sait que M. Habert n'étoit pas favorable aux Jésuites, & sa relation acquiert par là une considération particulière: elle est toute à la décharge de Lessius. Ce Jésuite célèbre mourut en 1623, à 69 ans. Il savoit la théologie, le droit, les mathématiques, la médecine & l'histoire; ses ouvrages en sont un témoignage. Les principaux sont: I. *De Justitia & Jure, libri IV*, in-fol. S. François de Sales estimoit beaucoup cet ouvrage, comme il en conste par une lettre qu'il lui écrivit, & dont l'original fut gardé jusqu'en 1773 au college des Jésuites à Anvers. C'est dans la même lettre que le saint évêque se déclare pour les sentimens de Lessius sur la prédestination & la grace (*). II. *De potestate summi Pontificis*,

(*) Le P. Graveson (voyez ce mot) ayant nié la réalité de cette lettre, on en fit graver l'original en 1729, avec la plus grande exactitude chalcographique

ouvrage solide & bien écrit ; mais l'auteur paroît tenir encore à l'opinion de la puissance temporelle des papes ; opinion du reste bien excusable aujourd'hui que les maximes philosophiques ont étrangement renchéri sur elle, sans en avoir ni les motifs, ni les règles. III. *Hygiasticon seu vera ratio valetudinis bonæ, & vitæ, unâ cum sensuum, & judicii & memoriæ integritate ad extremam senectutem conservandi* ; avec le Traité de Louis Cornaro sur la même matière, traduit de l'italien par Lessius, Cambridge,

1634, in-8°. Ces deux Traités ont été traduits en françois par Séb. Hardi, Paris, 1646, & enrichis de notes par de la Bonnodière, Paris, 1701. IV. Plusieurs Opuscules, recueillis en 2 vol. in-fol., pleins de lumières & de sentimens ; écrits avec beaucoup de clarté, d'élégance & d'intérêt. On y distingue le petit traité *De capessendâ verâ Religione*, ouvrage qui, dans sa brièveté, fait un excellent traité de controverse, par lequel beaucoup d'hérétiques ont été ramenés à l'Eglise ; & celui de *Providentiâ Numinis*, plein

graphique, & des copies imprimées en furent répandues par-tout. C'est sur une de ces copies, qui deviennent rares, que nous la transcrivons. Elle est si propre à faire connoître le saint prélat & le savant religieux, qu'on ne sera pas fâché de la trouver ici. *Admodum Reverende in Christo Pater. Atulit mihi Paternitatis Vestræ litteras dilectissimus nobis magister Gabriell, quæ ut perhonorificæ, ita & jucundissimæ mihi fuerunt. Amabam jam pridem, imò etiam venerabar te hominem tuum, mi Pater, non solum quia soleo quidquid ex vestra illâ Societate procedit, magni facere, sed etiam quia sigillatim de vestra reverentiâ multa audivi præclarâ primùm, deindè vidi, inspexi & suspexi. Vidi namque ante aliquot annos opus illud utilissimùm De Justitiâ & Jure, in quo & breviter simul & luculenter, difficultates illius partis theologiæ, præ cæteris autoribus quos viderim, egregiè solvis. Vidi postea consilium quoddam magni consilii angelicæ per te mortalibus datum est De verâ Religione eligendâ ; ac demùm obiter vidi in bibliothecâ collegii Lugdunensis tractatum De Prædestinatione ; & quamvis non nisi sparsim, ut sit, oculos in eum injicere contigerit, cognovi tamen, Paternitatem Vestram sententiam illam, antiquitate, suavitate, ac Scripturarum nativâ autoritate nobilissimam De Prædestinatione ad gloriam post prævitiâ opera amplecti ac tueri ; quod tam mihi gravissimùm fuit, qui nimirum eam semper, ut Dei misericordiam ac gratiam magis consentaneam, & verioram ac amabiliorem existimavi ; quod etiam tantisper in libello De Amore Dei indicavi. Cum igitur ita erga Paternitatis Vestræ merita, quam dudum laudaverant apud me opera ejus, affectus essem, mirifice profectò gavisus sum, me tibi vicissim utcumque etiam carum esse ; quod ut semper contingat, & didum magistrum Gabrielem commendatissimùm habebò, & si quid unquam potero quod tibi placere cognoscam, id exequar quàm impensissimè. Valeat interim révèrendâ Paternitas tuâ, & te Deus usque in senectam & senium numquam derelinquat, sed canos tuos benedictionibus celestibus ornet & complèat. Annessi Gebennensium, 26 Augusti 1613. Admodum Reverendæ Paternitatis Vestræ humillimus & addictissimus frater & servus in Christo, Franciscus, episcopus Gebennensis*

de pensées justes, profondes & touchantes. La vie de ce Jésuite a paru sous ce titre : *De Vita & moribus L. Lessii*, Paris, 1644, in-12. On garde dans la bibliothèque de l'archevêché de Malines, les informations manuscrites sur sa vie & ses vertus. On les avoit prises d'abord après sa mort, dans la croyance que l'on travailleroit un jour à sa béatification.

LESTANG, (François & Christophe de) deux freres, dont le premier fut président à mortier au parlement de Toulouse; & le second, évêque de Lodeve, puis d'Alet & de Carcassonne. Ils furent l'un & l'autre attachés à la Ligue; mais lorsque la paix eut été rendue à la France, ils servirent utilement Henri IV & Louis XIII. François mourut en 1617, à 79 ans, laissant quelques ouvrages de piété & de littérature; & Christophe en 1621.

LESTONAC, (Jeanne de) fondatrice de l'ordre des Religieuses Bénédiclines de la Compagnie de Notre-Dame, naquit à Bourdeaux en 1556. Elle étoit fille de Richard de Lestonac, conseiller au parlement de cette ville, & niece du célèbre Michel de Montaigne. Après la mort de Gaston de Montferand, son mari, dont elle eut 7 enfans, elle institua son ordre pour l'instruction des jeunes filles, & le fit approuver par le pape Paul V en 1607. Quand ce pontife eut donné sa bulle, il dit au général des Jésuites: » Je viens de vous unir à de » vertueuses filles, qui ren- » dront aux personnes de leur » sexe les pieux services que » vos Peres rendent aux hom-

mes dans toute la chré- » tienté ». Madame de Lestonac, en se consacrant à la vie religieuse, avoit sacrifié tous les agrémens de la figure & les avantages de la naissance. Sa congrégation se répandit en France, & y eut un grand nombre de maisons, que la révolution de 1789 n'épargna pas plus que les autres établissemens édifiants & utiles. Voyez *l'Histoire des Religieuses de Notre-Dame*, par Jean Bouzonie; & *la Vie de madame de Lestonac*, par le P. Beauvais, Jésuite, Toulouse, 1742, in-12.

LETI, (Grégoire) né à Milan en 1630, d'une famille Bolonoise, montra de bonne heure beaucoup d'esprit & peu de vertu. Après avoir fait ses études chez les Jésuites, il se mit à voyager, & se fit connoître pour un homme d'un caractère ardent. L'évêque d'Aquapendente, son oncle, qu'il alla voir en passant, fut si choqué de la hardiesse de ses propos sur la Religion, qu'il le chassa en lui prédisant qu'il se laisseroit infecter du poison de l'hérésie. Ses craintes n'étoient pas sans fondement. Leti vit à Genes un Calviniste, qui lui inspira ses principes. Il passa de là à Lausanne, où il fit profession de la nouvelle religion. Un médecin de cette ville lui fit épouser sa fille. De Lausanne il alla à Geneve, en 1660, mais son humeur querelleuse l'ayant obligé de sortir de cette ville, après y avoir demeuré environ 20 ans, il se réfugia d'abord en France, où l'on ne s'accommoda guere de lui, puis à Londres: Charles II le reçut avec bonté, & dès la première audience il lui fit